

Nouvelle semaine de mobilisation contre la loi travail

Ancrage et amplification

mardi, 7 juin 2016

Après plus de 3 mois de lutte, la mobilisation continue cette semaine contre la loi travail.

Les grèves sont ancrées dans de nombreux secteurs, et notamment

- Les raffineries dont 6 sur 8 entament leur 15e jour de grève, notamment Donges avec 80% de salariés en grève ;
- Le secteur des transports avec la mobilisation des routiers et des transports publics (RATP, RTM...). Suite à la négociation de lundi 6 juin, la grève continue chez les cheminots, ils débattent en assemblée générale des suites à donner au mouvement ;
- L'énergie, avec de nombreuses actions de passage en heures creuses pour les usagers et de grève, notamment à EDF, RTE ; par exemple, sur les sites de Noisy-Le-Sec et Villeneuve-La-Garenne ;
- 8 sites de traitement des ordures et déchets ménagères sont en grève, dont celui de la TIRU (Paris 13e) depuis 8 jours ;
- Amazon où, malgré la répression syndicale, 3 des 4 sites français sont en grève ;
- Les portuaires seront en grève 24 heures le 9 juin et arrêteront de faire des heures supplémentaires et « shift » (plages horaires de travail) exceptionnels à compter du 6 juin ;
- Une mobilisation qui s'ancre et s'élargit dans le privé avec des modalités d'action diverses : des actions reconductibles dans de nombreuses entreprises de l'agroalimentaire (Nestlé 56, Haribo Perrier 30, Jacquet 63, Tabac Le Havre...) des métaux (LME 59, Iveco Annonay 07, Peugeot Mulhouse...), du commerce (Intermarché, Leclerc 31), du verre (Verralia...)...
- Le 7 juin, une action est prévue à l'Aéroport de Roissy et regroupera des centaines de grévistes de l'ensemble des entreprises sous-traitantes

La semaine sera marquée par plusieurs temps forts :

- Chaque jour, des grèves, débrayages, blocages, barrages filtrants, occupations sont organisés, et notamment les 8 et 9 juin, avec de nombreuses initiatives et manifestations en territoire ; celle de Paris aura lieu le 9 avec un départ à 13.30 place d'Italie.
- Le 9 juin, avec des mobilisations des retraité-es sur tout le territoire, à l'appel d'une intersyndicale (CGT, FO, CFTC, CFE CGC, FSU, Solidaires).

La votation citoyenne sur la loi travail s'étend. Plus de 400 lieux de votation sont recensés pour cette semaine sur le site votationtravail.fr. Dans les entreprises et lieux de vie, la votation permet d'étendre la mobilisation à toute la population. Les jeunes, privé-es d'emploi, retraité-es, salarié-es et notamment les ingénieurs, cadres et techniciens pourront ainsi débattre de la loi travail et de ses dangers, donner leur avis, exiger son retrait et de nouveaux droits.

La CGT dénonce la stratégie de radicalisation et de refus du dialogue du gouvernement et du patronat. **La CGT est d'accord avec François Hollande, à une nuance près : « il faut savoir arrêter une grève... quand on a obtenu satisfaction »** ! Pour permettre à la France d'organiser un bel Euro, la CGT réitère l'appel adressé par l'intersyndicale par courrier au Président de la République, le 20 mai : il y a urgence à ce que les organisations soient entendues et reçues sur leurs revendications et exigences !

La journée de grève et de manifestation nationale à Paris du 14 juin se prépare avec force et l'ancrage des luttes démontre la détermination des salarié-es à gagner sur leurs revendications. La CGT appelle les salarié-es à continuer et amplifier la mobilisation sous toutes ses formes pour obtenir le retrait de la loi travail et de ses dangers et pour gagner de nouveaux droits avec un **code du travail du XXIème siècle**.

Montreuil, le 7 juin 2016
